



## Communication sur le Progrès 2012



<b>Engagement</b>	<b>p2</b>
<b>Droit de l'homme</b>	<b>p3</b>
<b>Condition de travail</b>	<b>p5</b>
<b>Environnement</b>	<b>p7</b>
<b>Lutte C/corruption</b>	<b>p10</b>

## **La société Hacot & Colombier est une entreprise familiale, implantée depuis plus de 150 ans dans le Nord de la France, bassin historique de l'industrie textile.**

Créateurs, fabricants et distributeurs d'une large gamme de linge de lit et articles textiles de couchage pour jeunes enfants et adultes, nous sommes des acteurs incontournables sur notre marché.

Livrant la grande distribution, nous sommes une entreprise innovante offrant des produits de qualité à nos nombreux clients. Nous avons su nous adapter aux diverses mutations de l'environnement économique mondial et saisir les nouvelles opportunités du marché.

Historiquement producteur, nous sommes désormais des concepteurs de textiles innovants, maîtrisant les filières de production françaises, tunisiennes et asiatiques et assurant les meilleurs services logistiques.

### **Renouvellement de l'engagement du Président, Antoine HACOT**

---

Depuis 2001 et notre première signature ; les valeurs du pacte mondial ont progressivement imprégné le fonctionnement de l'entreprise, les prises de décision qui ont accompagné notre mutation et notre stratégie commerciale.

Nos communications passées ont illustré nos efforts en matière de respect de l'environnement, d'éco-conception de nos produits, de formation et de bien être de nos collaborateurs ainsi que l'attention apportée aux producteurs de notre matière première, le coton.

Désormais, il nous faut formaliser et renforcer nos actions dans notre sphère d'influence, c'est-à-dire chez nos partenaires asiatiques.

**Nous renouvelons notre engagement envers les 10 principes du Pacte Mondial pour cette année 2012 / 2013 avec pour objectifs majeurs de transmettre nos valeurs RSE à nos fournisseurs** via une charte d'achat responsable et la tenue de tableau de bords formalisés traduisant un premier état des lieux des différents niveaux de développement atteint par ceux-ci.

De plus, intégrant les nouvelles règles de communication, nous présenterons désormais nos actions traitant des quatre thématiques, Droit de l'Homme, Condition de travail,

Environnement et lutte contre la corruption par une courte description et différents indicateurs chiffrés qui permettront d'illustrer annuellement nos progrès.

## **Principes relatifs au droit de l'Homme**

---

*Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence; et*

*Principe 2: A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.*

### **Analyses et stratégies:**

La mutation industrielle menée lors de la dernière décennie entraînant un glissement de notre zone de responsabilité, de sites de production français et européens vers des usines d'Afrique du nord et d'Asie, en particulier du Pakistan induit une forte augmentation du risque « droit de l'homme »

Nous appréhendons ce sujet en nous basant sur les certifications de nos partenaires obtenues selon les référentiels :

- SA8000 géré par l'ONG américaine Social Accountability International (SAI) ;
- BSCI, Business Social Compliance Initiative géré par la FTA Foreign Trade Association.
- ICS, Initiative Clause Sociale gérée par la FCD, Fédération (française) du Commerce et de la Distribution ;

Ces trois référentiels intègrent les recommandations de la déclaration universelle des droits de l'homme, la convention internationale des droits de l'enfant, les conventions sur l'élimination de toutes les formes de discrimination et différentes conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Durant les audits sont en particulier évalués les points suivants :

---

- Le travail des enfants ;
- Le travail forcé ;
- L'hygiène et la sécurité ;
- Les pratiques d'organisation ;
- Les discriminations ;
- Le droit de réunion et de liberté syndicale ;
- Le temps de travail ;
- La rémunération ;
- La gestion des ressources humaines.

### **Objectifs:**

Afin de formaliser cette approche et d'enraciner ces valeurs dans notre politique d'achats, nous nous fixons les objectifs suivants pour la période 2012/2013:

- Rédaction d'une charte interne d'achat responsable socialement et écologiquement adaptée à nos produits et à nos zones d'approvisionnement;
- Formation et sensibilisation de notre service achat responsables via des ateliers de travail proposés par le réseau Alliance. <http://www.reseau-alliances.org/>
- Mise à jour des tableaux de bord et détermination de seuils chiffrés à atteindre dans la rubrique (5.24) Taux de fournisseurs audités responsabilité sociale (SA8000/BSCI/ICS)
- La rédaction d'un document / procédure citant les sources d'information du service achat sur ces sujets (presses, mailing d'organisme spécialisé, de prestataires d'audits sociaux...);

### **Tableau de bord:**

(5.24.1) Taux de fournisseurs audité responsabilité social (SA8000/BSCI/ICS) : 67%

(5.23) Ancienneté des fournisseurs : 4,6 Années

Seront complétés dans un second temps :

(5.24.2) Pourcentage de partenaire ayant signé la charte des achats responsables.

(5.24.3) Nombre de jours consacrés à notre politique Achat / RSE, formation, séminaire, revue de presse, benchmarking des bonnes pratiques.

---

## **Principes relatifs au droit du travail**

---

*Principe 3: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;*

*Principe 4: L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;*

*Principe 5: L'abolition effective du travail des enfants;*

*Principe 6: L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

### **Analyses et stratégies:**

Nous segmenterons pour cette rubrique les champs d'actions domestiques de l'entreprise et ceux de ses partenaires étrangers. Pour ces derniers, nous renverrons le lecteur au chapitre précédent puisque les principes et conventions internationales du droit du travail sont intimement liés à ceux des droits de l'Homme et traités lors des démarches d'Audit RSE.

Nous soulignerons donc ici la situation et les efforts réalisés par l'entreprise auprès des personnels de ses sites français.

Nous avons pu décrire lors de la rédaction de COP précédentes, la pyramide des âges de notre entreprise et le niveau de qualification de nos collaborateurs ainsi que nos efforts de formation continue et de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS).

### **Objectifs:**

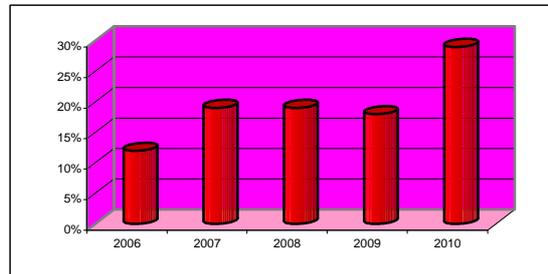
Avec une moyenne d'ancienneté supérieure à 18 ans et un âge moyen supérieur à 43 ans, la société a de lourdes responsabilités en matière de formation et de maintien dans l'emploi. De plus, historiquement industrielle, la société est en retard pour la féminisation de son encadrement

Nous nous engageons donc à poursuivre les efforts en terme de formation, de validation des acquis professionnels, d'évolution interne et de féminisation des postes de responsabilité. Nous restons également toujours vigilants pour évaluer et prévenir les dangers et risques professionnels.

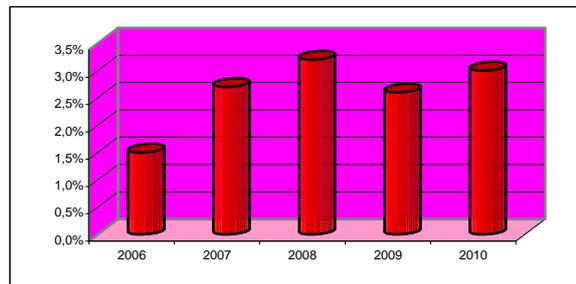
---

**Tableau de bord:**

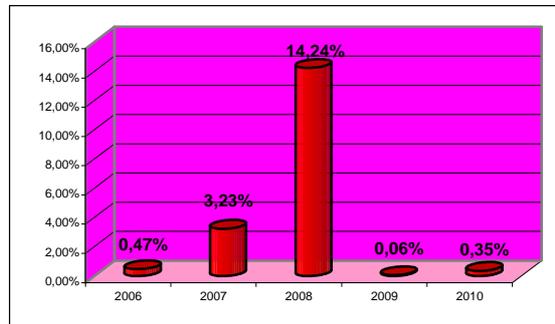
(2.2.8) Pourcentage de femmes dans l'encadrement :



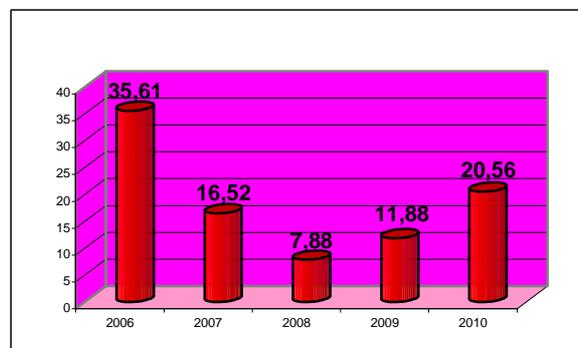
(2.3.2) Pourcentage du budget formation sur la masse salariale :



(2.5.1) Taux de gravité (durée de l'arrêt de travail) :



(2.5.2) Taux de fréquence des accidents de travail :



## **Principes relatifs à l'environnement**

---

*Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement ;*

*Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;*

*Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*

Durant la dernière décennie, l'éco-conception fut largement intégrée dans nos processus de développement produit. Les premiers pas furent le lancement d'une gamme de tissus teints à base de colorants végétaux, suivi par la rédaction d'un cahier des charges exigeant, évaluant et sélectionnant les produits d'ennoblissement les moins impactants pour l'environnement.

Nous avons ensuite intégré les impacts sociaux et environnementaux de notre matière première, le coton.

Dès 2004, nous avons soutenu la création de la filière du commerce équitable Max Havelaar, commercialisé ses produits dès 2005 et des articles équitables et biologiques dès 2006. Le coton issu de l'agriculture représente aujourd'hui une part importante de nos volumes et de nos chiffres d'affaires.

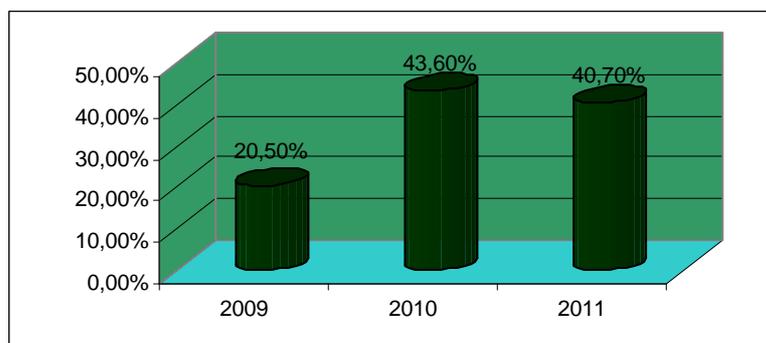
Après nous être concentrés sur nos produits, nous avons élargi nos recherches à l'évolution de nos emballages et à une solution qui bannirait les sachets PVC des rayons de nos clients. Différentes solutions sont désormais à l'œuvre, des prêts à vendre en cartons FSC, des cintres en cartons FSC, des cintres métalliques...

### **Objectifs:**

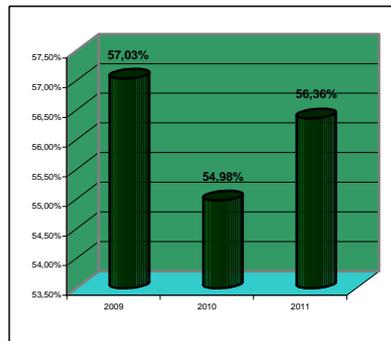
Nous poursuivons dans les années à venir la maîtrise de nos déchets via le suivi d'indicateurs pertinents, nous poursuivons la promotion des cotons issus de l'agriculture biologique pour lesquels nous restons la seule entreprise de notre domaine certifié annuellement Ecocert et supprimerons totalement l'emploi des sachets PVC pour nos articles.

### **Tableau de bord:**

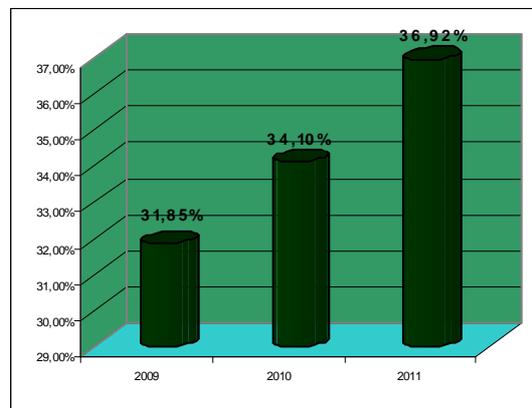
(4-6) Pourcentage de chiffre d'affaires représenté par les produits issus du coton équitable ou biologique.



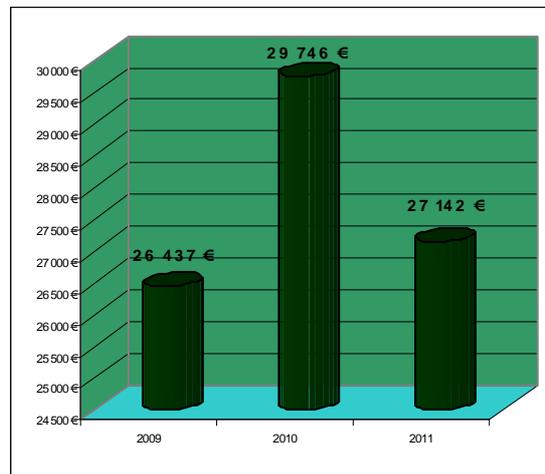
(4.14.1) Pourcentage des produits utilisant du papier FSC.



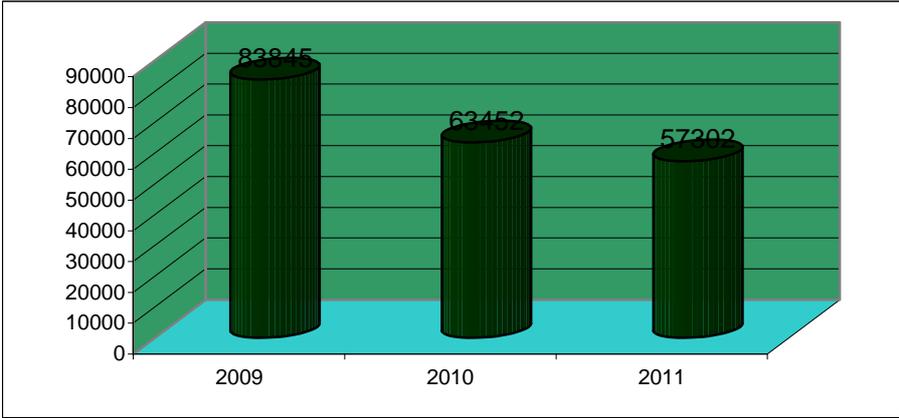
(4.14.2) Pourcentage de produits sans sachets PVC.



(5.16) Montant de la redevance Eco-emballage (€)



(5.18.4) Poids de PVC consommé (kg):



## **Principes relatifs à la corruption**

---

*Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin*

La pérennité de l'entreprise reste la priorité principale de ses différentes parties prenantes, dirigeants, salariés et actionnaires.

Nous estimons que la pérennité nécessite des relations de confiance et de transparence envers nos clients et fournisseurs. Dans ce cadre, il est impératif de respecter ce principe de lutte contre la corruption et de refus de l'économie grise.

### **Objectifs:**

L'intégrité et la lutte contre la corruption feront partie des grands principes qui seront formalisés dans notre charte des achats responsables.

Nous réfléchirons également au moyen de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et non uniquement notre service achat

### **Tableau de bord:**

(5.24.2) Pourcentage de partenaires ayant signé la charte des achats responsables.

---

Retrouvez nous sur : <http://www.hacotcolombier.com>